Réf. Farde e-Assemblées : 2716230

N° OJ : 110

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/11/2026

Objet : Culture.- Subsides de fonctionnement à 15 associations culturelles néerlandophones.- Montant total : 303.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins des associations suivantes;

Vu les crédits prévus à l'article 77210/33202 du budget ordinaire 2026.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1 : Octroyer des subsides de fonctionnement pour un montant total de 303.000,00 EUR à l'article 77210/33202 du budget ordinaire 2026 à l'attention des associations suivantes et répartis comme suit :

1) 20.000,00 EUR à l'asbl "Passa Porta NL";
2) 15.000,00 EUR à l'asbl "MET-X";
3) 40.000,00 EUR à l'asbl "Kaaitheater";
4) 8.000,00 EUR à l'asbl "Jeugd en Muziek Brussel";
5) 15.000,00 EUR à l'asbl "Gemeenschapscentrum Nohva";
6) 22.000,00 EUR à l'asbl "Gemeenschapscentrum Nekkersdal";
7) 22.000,00 EUR à l'asbl "Gemeenschapscentrum De Markten";
8) 15.000,00 EUR à l'asbl "Gemeenschapscentrum De Linde";
9) 8.000,00 EUR à l'asbl "Filemon";
10) 40.000,00 EUR à l'asbl "Bronks Jeugdtheater Brussel";
11) 40.000,00 EUR à l'asbl "Cultureel Animatiecentrum Beursschouwburg";
12) 27.000,00 EUR à l'asbl "Ancienne Belgique";
13) 22.000,00 EUR à l'asbl "Globe Aroma";
14) 1.000,00 EUR à l'asbl "Toogenblik";
15) 8.000,00 EUR à l'asbl "Debateville".

Article 2 : Adopter les conventions entre la Ville et les associations respectives fixant les modalités de liquidation de ces subsides

Annexes :

- Convention Passa Porta NL/FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Convention MET-X NL/FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Convention Kaaitheater NL/FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Convention Jeugd en Muziek Brussel NL/FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Convention Gemeenschapscentrum Nohva NL/FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Convention Gemeenschapscentrum Nekkersdal NL/FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Convention Gemeenschapscentrum De Markten NL/FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Convention Gemeenschapscentrum De Linde NL/FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Convention Filemon NL/FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Convention Bronks Jeugdtheater Brussel NL/FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Convention Cultureel Animatiecentrum Beursschouwburg NL/FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Convention Ancienne Belgique NL/FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Convention Globe Aroma NL/FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Convention Toogenblik NL/FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Convention Debateville NL/FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)